

GUIDE

DIPLÔME ADDITIONNEL DEDS

pour les titulaires d'un Diplôme d'enseignement pour les écoles de maturité reconnu par la CDIP

AYANTS DROIT

Les personnes titulaires d'un Diplôme d'enseignement pour les écoles de maturité reconnu par la CDIP peuvent accéder à la formation complémentaire permettant l'obtention du Master en enseignement pour le degré secondaire I ainsi que du Diplôme d'enseignement pour le degré secondaire I (DEDS) pour autant qu'une (ou deux) disciplines de leur diplôme préalable correspondent à une discipline d'enseignement pour le degré secondaire I dont la formation est offerte à l'Université de Fribourg.

La formation est donc envisageable pour une ou deux disciplines enseignables. Une fois la formation terminée, les personnes titulaires du DEDS peuvent réaliser un ajout de discipline selon les conditions offertes à tout-e titulaire d'un Diplôme d'enseignement pour le degré secondaire I reconnu par la CDIP.

PRINCIPES

Le/la candidat-e qui vise le diplôme additionnel doit remplir les exigences complètes de la formation DEDS.

Un début de formation n'est possible qu'au semestre d'automne.

Pour la formation disciplinaire (dans la ou les disciplines présentes sur le Diplôme d'enseignement pour les écoles de maturité), aucun complément n'est requis.

Pour la formation en sciences de l'éducation et didactique (120 crédits ECTS dont 30 crédits ECTS se déroulent au niveau Bachelor dans la formation « classique »), des reconnaissances basées sur le Diplôme d'enseignement pour les écoles de maturité peuvent être faites jusqu'à un maximum de 60 crédits ECTS, volume réglementaire de la formation DEEM. Pour les titulaires du DEEM (délivré par l'Université de Fribourg), 59 crédits ECTS peuvent être reconnus. En ce qui concerne les autres diplômes, un examen des relevés de prestations est fait afin de déterminer les reconnaissances qui peuvent être faites.

En entamant la formation, les étudiant-e-s acceptent les exigences du programme, notamment la présence à 100% tant pour les cours que pour les stages.

CONTENU DE LA FORMATION

Pour les titulaires du DEEM de l'Université de Fribourg, les unités d'enseignement à suivre (61 crédits ECTS) sont les suivants :

Modules et cours	M1/M2	SA/SP	ECTS
Module 1 : Connaissances didactiques disciplinaires et interdisciplinaires			4/18
F24.00608 - Complément didactique - Master	M1	AA	2
F24.00744 - Stage en responsabilité et/ou en emploi - M2	M2	SA	2
Module 2 : Connaissances socio-culturelles, socio-affectives et pédagogiques			7/15
F24.00807 - Gestion de classe	M1	AA	2
F24.00693 - Stage en responsabilité partagée, sit. particulières et/ou difficiles - M1	M1	SA	2
F24.01002 - Ecole et pédagogie inclusives	M2	SA	3
Module 3 : Identité et savoir-faire professionnels			12/15
F24.00696 - Stage en responsabilité partagée, activités scolaires hors cours - M1	M1	SA	1
F24.00726 - Analyse des conditions de travail et approche réflexive du métier	M1	SA	1
F24.00754 - Stage en responsabilité partagée - M1	M1	SP	2
F24.00815 - Stage en responsabilité partagée, sit. particulières et/ou difficiles - M1	M1	SP	2
F24.00755 - Stage en responsabilité et/ou en emploi - M2	M2	SA	6
Module 4 : Démarche scientifique et attitude de recherche			8/12
F24.01004 - Initiation à la recherche en éducation	M1	AA	6
F24.00728 - Séminaire d'accompagnement du mémoire	M1	AA	1
F24.00749 - Colloque de recherche 2	M2	SA	1
Mémoire de Master			30/30

ORGANISATION DE LA FORMATION

Par rapport au programme, les aspects suivants sont à prendre en compte :

- Ce qui est de la même couleur est à prendre la même année.
- Ce qui est en vert doit être pris avant ou en même temps que ce qui est en bleu.
- Ce qui est en jaune doit être pris avant ou en même temps que ce qui est en orange (le colloque de recherche est à prévoir en fin de formation ... car il faut y présenter l'avancement de son mémoire de Master).
- Ce qui est sans couleur peut être pris à tout moment.

Il est vivement recommandé de débiter le mémoire de Master dès l'entrée en formation (il ne peut que difficilement se réaliser sur une période condensée).

Sur la base de ces exigences, l'étudiant-e soumet son plan de formation au responsable du programme d'études.

STAGES

L'intégralité des stages peut être réalisée en emploi pour autant que l'étudiant·e soit engagé·e pour la(les) discipline(s) concernée(s) dans un CO ou une OS du canton de Fribourg et que le Centre – en accord avec la CDCO – trouve un·e praticien·ne-formateur/trice (PraFo) disponible pour encadrer le/la stagiaire.

- *F24.00754 - Stage en responsabilité partagée - M1*
F24.00744 - Stage en responsabilité et/ou en emploi - M2
F24.00755 - Stage en responsabilité et/ou en emploi - M2
↳ 10 crédits ECTS : **69 périodes d'enseignement** à répartir le cas échéant dans les deux disciplines d'enseignement (15 leçons « M1 » qui n'ont pas besoin d'être suivies + 54 en mode « M2 »). Il faut déposer un rapport de stage après les 15 premières leçons « M1 » pour que la Commission des stages puisse donner son aval pour la poursuite en modalité « M2 », même si les stages sont prévus durant la même année scolaire.
- *F24.00693 - Stage en responsabilité partagée, sit. particulières et/ou difficiles - M1*
F24.00815 - Stage en responsabilité partagée, sit. particulières et/ou difficiles - M1
↳ 4 crédits ECTS : **30 périodes d'enseignement**
- *F24.00696 - Stage en responsabilité partagée, activités scolaires hors cours - M1*
↳ 1 crédit ECTS : **30 heures (effectives)** dans des activités scolaires hors cours (p.ex. visite d'une exposition, journée sportive, devoirs guidés, camp, etc.)

Les exigences concernant les rapports de stage (du/de la stagiaire et du/de la PraFo) sont similaires à celles d'un stage réalisé dans le cursus de base.

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Le/la candidat·e doit s'inscrire auprès du Service d'admission et d'inscription de l'Université de Fribourg **jusqu'au 30 avril** précédent l'entrée en formation. L'admission tardive n'est pas autorisée pour ce programme.

Si le/la candidat·e envisage réaliser les stages dès la première année, il/elle doit remplir le formulaire de pré-inscription aux stages de Master disponible sur le site du Centre **entre le 1^{er} et le 28 février**.